

Informations Devoirs accompagnés & animations

Les devoirs à la maison sont compliqués ?

La Ville de Renens propose des devoirs accompagnés pour les enfants des classes 3P à 8P et de pédagogie différenciée.

Les devoirs accompagnés c'est quoi ?

Un groupe de 8 à 12 enfants dans une salle de classe sous la surveillance d'un adulte, appelé encadrant ou encadrante.

Comment ça se passe ?

Votre enfant fait ses devoirs seul. Certains devoirs devront être répétés et contrôlés par les parents à la maison. L'encadrant, l'encadrante est là pour :

- **EXPLIQUER** les devoirs à votre enfant si nécessaire
- **CONSEILLER** votre enfant pour faire ses devoirs
- **VÉRIFIER** que les devoirs de votre enfant sont faits
- **INTERROGER** votre enfant si les devoirs sont terminés
- **SURVEILLER** que votre enfant fait ses devoirs

Quand ?

Lundi, mardi et jeudi après l'école.

3P à 6P de 15h15 à **17h00 maximum**

7P et 8P les horaires peuvent être différents de 15h15 à **17h00 maximum** ou 16h05 - 16h15 à **17h30 maximum**.

Où ?

Dans des salles de classe dans l'école de votre enfant par groupes de 12 enfants.

Prix ?

1. Devoirs accompagnés :

CHF 150.- par année scolaire

Votre enfant rentre à la maison une fois ses devoirs terminés **mais pas avant 16h15. L'heure de fin est inscrite dans l'agenda.**

Dès que votre enfant quitte la classe il est sous votre responsabilité.

2. Devoirs accompagnés + animations après les devoirs accompagnés :

CHF 300.- par année scolaire

Après les devoirs accompagnés votre enfant participe à une animation encadrée par des moniteurs ou monitrices.

Dès 17h30, votre enfant rentre à la maison sous votre responsabilité.

Si votre enfant doit partir avant l'heure, vous devez écrire un email à l'adresse suivante : devoirs.accompagnes@renens.ch.

Paiement

Une facture est envoyée au mois d'octobre 2023. Elle est payable dans les 30 jours. En cas de non-paiement, l'inscription est annulée.

En cas de difficultés financières, une aide peut être demandée au guichet du service Enfance-Cohésion sociale, rue de Lausanne 25, 1020 Renens, 021 632 77 71.

Inscription du 21 août au 31 août 2023 :



Vous pouvez aussi vous inscrire au service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires à la rue de Lausanne 21 uniquement aux dates suivantes :

Jeudi 24 août de 10h00 à 11h30

Lundi 28 août de 14h00 à 16h00

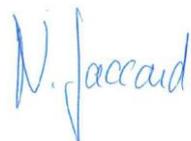
Jeudi 31 août de 14h00 à 16h00

Arrêt des devoirs accompagnés

L'arrêt des devoirs accompagnés doit être **justifié par écrit** à l'adresse ci-dessous ou par e-mail à devoirs.accompagnes@renens.ch. Les frais d'inscription de CHF 50.- ne sont pas remboursés.

DIRECTION CULTURE-JEUNESSE
AFFAIRES SCOLAIRES

Nathalie Jaccard



Conseillère municipale

Nos coordonnées pour toute information :
Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires
Rue de Lausanne 21
1020 Renens

Tél. : 021 632 75 08 (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 11h30)

Courriel : devoirs.accompagnes@renens.ch